

la frontière allemande était tracée à six kilomètres près de Vionville, Dhambley et Onville.

Cette circonstance heureuse changea les dispositions de la famille ; Jacques, qui avait juré de ne jamais remettre les pieds à Beauchamp lorsqu'il pensait, la rage au cœur, qu'il serait annexé à l'Allemagne, Jacques, en apprenant que le berceau de sa famille, la demeure où son père était mort, restait français, Jacques supplia sa mère d'y retourner aussitôt.

Il affirmait que, maintenant, il saurait rester calme en voyant l'ennemi occuper le pays.

Mme de Beauchamp consentit à faire ce que désirait son fils. Ils retournèrent à Beauchamp avec M. Delort et Fanchon.

Le vieux médecin aurait souhaité de retourner à Paris ; pour ne pas attrister Fanchon, il resta avec ses amis.

D'ailleurs, une révolution terrible venait d'y éclater : la Commune était déclarée à l'Hôtel de ville.

Des ambitieux, profitant du mécontentement de Paris contre l'Assemblée de Bordeaux qui prétendait lui enlever son titre de capitale, prêchèrent la guerre civile.

Navré dans son patriotisme, calomnié dans ses actes, Paris se souleva à la voix des énergumènes.

Le prétexte choisi fut l'enlèvement, tenté par le gouvernement,



Il n'avait pas fait dix pas qu'une balle l'atteignit au front. (P. 19, col. 1.)

des pièces de canon que les gardes nationaux s'entêtaient à conserver, sur le conseil de meneurs, d'exaltés.

Les comités de la garde nationale disposaient d'une artillerie formidable : 417 pièces de canon.

Ces pièces étaient mises en batterie sur la butte Montmartre, aux Buttes-Chaumont, sur les hauteurs de Belleville et de Ménilmontant, etc, etc.

Cette artillerie, entre les mains des gardes nationaux, constituait un danger permanent, pouvait devenir un empêchement au retour du calme dans l'esprit excité par des prédications furieuses, des articles de journaux envenimés.

M. Thiers résolu de s'emparer des canons de la garde nationale.

Le 17 mars, à une heure du matin, le plan fut concerté dans un conseil de guerre tenu au Louvre.

Les 40,000 hommes de l'armée de Paris, répartis en quatre divisions, aux ordres des généraux de Susbille, Faron, Barry et de Maud'huy, devaient agir simultanément, et tandis qu'on occuperait les boulevards et les lignes stratégiques, enlever les parcs et les arsenaux établis dans Paris sur dix-sept points différents.

Le général de Susbille, ayant sous ses ordres les généraux Lecomte et Paturel, devait enlever Montmartre, et le général Faron s'emparer de Belleville avec le général La Mariouse.

Le matin du 18 mars, les Parisiens purent lire sur leurs murailles cette affiche signée de tous les membres du gouvernement :

" Habitants de Paris,

" Nous nous adressons encore à vous, à votre raison et à votre patriotisme, et nous espérons que nous serons écoutés.

" Votre grande cité, qui ne peut vivre que par l'ordre, est profondément troublée dans quelques quartiers, et le trouble de ces quartiers, sans se propager dans les autres, suffit cependant pour y empêcher les élans du travail et de l'aisance.

" Depuis quelque temps, des hommes malintentionnés, sous prétexte de résister aux Prussiens, qui ne sont plus dans nos murs, se sont constitués les maîtres d'une partie de la ville, y ont élevé des retranchements, y montent la garde, vous forçant de la monter avec eux par l'ordre d'un comité occulte, qui prétend commander seul à une partie de la garde nationale, méconnaît ainsi l'autorité du général d'Aurelle, si digne d'être à votre tête, et veut former un gouvernement en opposition au gouvernement légal institué par le suffrage universel.

" Ces hommes, qui vous ont déjà causé tant de mal, que vous avez dispersés vous-mêmes au 31 octobre, affichent la prétention de vous défendre contre les Prussiens, qui n'ont fait que paraître dans nos murs et dont ces désordres retardent le départ définitif ; braquent des canons qui, s'ils faisaient feu, compromettraient la République au lieu de la défendre, car s'ils établissaient dans l'opinion de la France que le désordre est la conséquence nécessaire de la République, la République serait perdue.

" Ne les croyez pas et écoutez la vérité que nous vous disons en toute sincérité.

" Le gouvernement, institué par la nation tout entière, aurait déjà dû reprendre ces canons dérobés à l'Etat, et qui, en ce moment, ne menacent que vous ; enlever ces retranchements ridicules qui n'arrêtent que le commerce, et mettre sous la main de la justice les criminels qui ne craindraient pas de faire succéder la guerre civile à la guerre étrangère ; mais il a voulu donner aux hommes trompés le temps de se séparer de ceux qui les trompent.

" Cependant, le temps qu'on a accordé aux hommes de bonne foi pour se séparer des hommes de mauvaise foi est pris sur votre repos, sur votre bien-être, sur le bien-être de la France tout entière. Il ne faut donc pas le prolonger indéfiniment.

" Tant que durera cet état de choses, le commerce est arrêté, vos boutiques sont désertes, les commandes qui viendraient de toutes parts sont suspendues ; vos bras sont oisifs, le crédit ne renaît pas, les capitaux dont le gouvernement a besoin pour délivrer le territoire de la présence de l'ennemi hésitent à se présenter.

" Dans notre intérêt même, dans celui de notre cité comme dans celui de la France, le gouvernement est résolu à agir. Les coupables qui ont prétendu instituer un gouvernement à eux vont être livrés à la justice régulière. Les canons dérobés à l'Etat vont être rétablis dans les arsenaux, et, pour exécuter cet acte urgent de justice et de raison, le gouvernement compte sur votre concours.

" Que les bons citoyens se séparent des mauvais ; qu'ils aident à la force publique au lieu de lui résister. Ils hâteront ainsi le retour de l'aisance dans la cité et rendront service à la République elle-même, que le désordre ruinerait dans l'opinion de la France.

" Parisiens, nous vous tenons ce langage parce que nous estimons votre bon sens, votre sagesse, votre patriotisme ; mais cet avertissement donné, vous nous approuverez de recourir à la force ; car il faut à tout prix, et sans un jour de retard, que l'ordre, condition de votre bien-être, renaisse entier, immédiat, inaltérable.

" Paris, le 17 mars 1871.

" A. THIERS, président du Conseil, chef du pouvoir exécutif ; DUBAURE, ministre de la Justice ; PICARD, Intérieur ; POUYER-QUERTIER, Finances ; FAVRE, Affaires étrangères ; général LE FLO, Guerre ; amiral POTHUAT, Marine ; SIMON, Instruction publique ; DE LAROCHE, Travaux publics ; LAMBRECHT, Commerce."

Pendant qu'on affichait cette proclamation sur les murailles, les troupes mises en mouvement, commençaient leurs opérations.

Au point du jour, le général Lecomte tournait Montmartre par le cimetière du Nord et la rue Marcadet, tandis que le général Paturel prenait de front les buttes par les boulevards extérieurs.

Les deux colonnes se rejoignirent autour des canons.

Les gardes nationaux étaient surpris et enveloppés. Il n'y avait eu qu'un échange de rares coups de feu tirés par les gardes nationaux, disent les rapports officiels, par les gendarmes et les gardiens de la paix, placés en tête de colonne, disent les historiens du mouvement.

Les gardes nationaux faits prisonniers furent enfermés rue des Rosiers no 9, dans la maison occupée par le Comité ; puis le général Lecomte fit procéder au recensement des pièces d'artillerie et à la destruction des retranchements. Il attendait les chevaux d'attelage pour faire enlever les canons.

Les chevaux n'arrivaient pas.

Pendant ce temps, Montmartre éveillé prenait les armes. On battait le rappel dans les rues. Des femmes accouraient, et montant la